

ENTREPRISES

Coopération maritime 120 ans de saut de haies

Sportif, de fédérer la pêche artisanale française ? Pour fêter ses 120 ans, la Coopération maritime avait invité le spécialiste des haies Stéphane Diagana à donner à ses coopérateurs les clés de la performance. Pour qu'ils soient à la hauteur des défis.

Le top départ a été donné le 29 septembre pour une série de manifestations qui, de 2015 à 2017, marqueront le 120^e anniversaire du mouvement coopératif maritime. Imaginé en 1895 sur le littoral breton, sur fond de crise de la sardine, il naît officiellement deux ans plus tard, en 1897, avec la création à Paris de la première association coopérative des pêcheurs français, à l'instar de ce qui se fait en agriculture.

« Né de la crise, ce mouvement repose sur l'idée que ce sont d'abord les professionnels qui, en se fédérant, peuvent mettre en place les outils nécessaires pour exercer leur métier dans de meilleures conditions », raconte Philippe Mérébet, président actuel de la Coopération maritime.

SIX BUTS
À L'ORIGINE

Jean-Loup Velut, son secrétaire général, ne résiste pas au plaisir de rappeler les six buts que le mouvement s'assigne dès son origine : « Unir tous marins-pêcheurs et armateurs dans une association coopérative fraternelle pour leur permettre de s'affranchir de tous les parasites qui les exploitent ou qui vivent sur leurs maigres salaires ; créer dans chaque centre de pêche un magasin coopératif qui leur distribuera à des prix de gros les aliments et les objets nécessaires à leur industrie ; vendre en commun le produit de leur pêche aux consommateurs ou sur les marchés principaux sans intermédiaires ni criée locale ; construire des bateaux nouveaux modèles donnant aux adhérents les moyens de lutter avec avantage contre la production étrangère ; doter chaque centre de chalutiers à vapeur pour les aider et les secourir tout en produisant pour le bien commun ; étudier les moyens de conserver à notre patrie sa



Acteurs et partenaires de la Coopération maritime ont marqué son 120^e anniversaire. Ici, Jean-Loup Velut, secrétaire général de la Coopération, Gérard Romiti (président du CNPM), Stéphane Diagana, Philippe Mérébet (président de la Coopération), Frédéric Moncany de Saint-Aignan (président du Cluster) et Eamon Mangan (conseiller d'Alain Vidalies).

fabrication de conserves qui tend à se déplacer au profit de l'étranger.»

« Il nous est possible de faire nôtre aujourd'hui quasiment tous ces thèmes, après un léger lifting », sourit Jean-Loup Velut.

L'UNION FAIT
LA FORCE

L'union fait la force : cette idée simple va être bien compliquée à mettre en œuvre. Ces 120 ans d'histoire ont connu « ses crises, ses tentations centrifuges, et parfois ses querelles internes », témoigne Philippe Mérébet. Or s'il y a des anti-coopération, « beaucoup d'entre nous ont pu devenir leur propre armateur grâce à la coopération », confirme Gérard Romiti, président du comité national des

pêches.

Sans faire une chronique détaillée, qui viendra via un ouvrage, Philippe Mérébet identifie 4 facteurs qui ont porté la Coopération pour franchir les obstacles : l'engagement des professionnels ; leur passion ; la vision, pour s'adapter au changement ; et les valeurs partagées.

Mais si le mouvement coopératif relève de l'économie sociale et solidaire, il « est néanmoins constitué d'entreprises devant être performantes », rappelle Philippe Mérébet. Soit quelque 150 coopératives ou filiales, pesant un chiffre d'affaires de près d'un milliard d'euros : avitaillement, armements coopératifs, organisations de producteurs, centres de gestion, Crédit maritime, mutuelles et assurances...

L'adaptation au changement, c'est par exemple défendre la

pêche artisanale « face à une véritable stratégie de création de contre-vérités, déplore Jean-Loup Velut. Le principe de réalité doit primer sur l'idéologie ».

PRIORITÉ À L'ACCÈS
DES JEUNES

Cela passe aussi par les prises de participations stratégiques, via la filiale CMCS (Coopération maritime conseil et services) : dans le gas-oil pêche, le matériel de sécurité, la défiscalisation. CMCS porte aussi des projets comme Pasamer (palangre automatique avec la Scapêche), Soip (optimisation du réglage des trains de chalut) et C2E (certificats d'économie d'énergie), bientôt en œuvre.

Les priorités actuelles : « Le renouvellement des hommes et de la flotte, la réorganisa-

tion du marché, et l'accès des jeunes aux responsabilités et à la propriété des navires. » Le nouveau statut de l'entreprise de pêche artisanale, défendu par la proposition de loi du député PS Arnaud Leroy, doit y participer. Il reste aussi à s'assurer du versement des subventions liées aux contrats bleus via le Fep (ancien fonds européen remplacé par le Feamp), avant la fin 2015.

« La coopération maritime, c'est du saut de haies », résume Jean-Loup Velut. Champion de la discipline, Stéphane Diagana a livré aux coopérateurs ses ingrédients de la performance. Par exemple : une vision du succès partagée, en créant une adhésion maximum au projet, décliné en objectifs ; et voir dans chaque difficulté une opportunité. Les occasions ne manquent pas.

Soïène LE ROUX

lemarin
l'hebdomadaire de l'économie maritime

sera présent les
14, 15 et 16 Octobre 2015

itechmer
LORIENT • FRANCE

Stand A50

Parc des expositions du Pays de Lorient - 56600 LANESTER